

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 621

présenté par  
M. Yves Cochet, M. Mamère et M. de Rugy

-----  
**ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 26, insérer l'alinéa suivant :

« Dans la restauration collective est organisée une journée hebdomadaire végétarienne (sans viande et sans poisson). »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les dégâts sur la santé et l'environnement de la surconsommation des produits d'origine animale dans les pays de l'OCDE (surpoids, maladies cardio-vasculaires...) sont désormais connus. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'inciter nos enfants et concitoyens à la modération alimentaire pour les produits issus de la pêche et de l'élevage.